Syndicat National des Organismes de Formation de l'Economie Sociale

Siège social:

2 r. MAURICE MOISSONNIER 69120 VAULX-EN-VELIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2019



2, Rue Mahatma Gandhi 13090 AIX-EN-PROVENCE

Société de Commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia

Syndicat National des Organismes de Formation de l'Economie Sociale

Siège social:

2 r. MAURICE MOISSONNIER 69120 VAULX-EN-VELIN

SOMMAIRE

- 1. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- 2. Annexe: comptes annuels au 31 décembre 2019.



Syndicat National des Organismes de Formation de l'Economie Sociale

Siège social:

2 r. MAURICE MOISSONNIER 69120 VAULX-EN-VELIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019



Syndicat National des Organismes de Formation de l'Economie Sociale

Siège social : 2 r. MAURICE MOISSONNIER 69120 VAULX-EN-VELIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'Assemblée Générale du SYNOFDES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Syndicat National des Organismes de Formation de l'Economie Sociale le SYNOFDES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 2 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix-en-Provence, le 9 septembre 2020.

ACN AUDIT,
Alain CERAULO
Commissaire aux Comptes associé



Syndicat National des Organismes de Formation de l'Economie Sociale

Siège social:

2 r. MAURICE MOISSONNIER 69120 VAULX-EN-VELIN

ANNEXE AUX RAPPORTS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019



Bilan actif association

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de R&D				
Concessions, brevets droits similaires	3 180	1 420	1 760	
Fonds commercial (1)				
Autres immo. incorpo.				
Avances, acomptes sur immo. incorpo.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., outillage				
Autres immo. corpo.	3 161	3 011	149	343
Immo. en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Particip. mise en équivalence				
Autres particip.				
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immo.				
Prêts				
Autres immo. financières ACTIF IMMOBILISE	6 341	4 431	1 909	343
Comptes de liaison	0 341	4 431	1 303	343
STOCKS				
Matières premières, approv.				
En cours de prod. biens				
En cours de prod. services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avces acomptes versés sur comm. CREANCES (3)				1 665
Usagers et comptes rattachés	503		503	
Autres créances	14 028		14 028	66 599
DIVERS (3)				
V.M.P.				
Disponibilités	285 861		285 861	103 256
COMPTES DE REGULARISATION (3)				
Charges constatées d'avance	2 040		2 040	268
ACTIF CIRCULANT	302 432		302 432	171 789
Charges à répartir sur plus. ex.				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	308 773	4 431	304 341	172 132
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser			Dons nat. restant ven	dre
accepté par organe compétent	Autor.Orga. Tut.			
(1) Dont droit au bail	(2) dont -1 an		(3) dont +1an	
Clause réserve prilmmo.	Stock		Créances	



Bilan passif association

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Fonds Asso. ss. droits reprise		
Dont Apports		
Legs, donations ac controp. actif Immos.		
Primes d'émission, fusion, apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	114 978	102 679
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) 121 466	12 299
Fonds Asso. ac. droits reprise		
Dont Apports		
Legs, donations		
Subventions affectées		
Résultats ss. contrôle tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits propriétaires (commodat)		
FONDS ASSOCIATIFS	236 445	114 978
Comptes de liaison		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres empunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances Accomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 556	38 143
Dettes fiscales et sociales	12 975	8 022
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 365	10 989
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (1)		
DETTES	67 897	57 154
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	304 341	172 132
(1) Dont à -1 an (à l'except. des avances et acptes reçus/commandes en cours)		
(1) Dont à +1 an (à l'except. des avances et acptes reçus/commandes en cours)		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		
ENGAGEMENTS DONNES		



Compte de résultat association

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	78 203		78 203	71 870
MONTANT NET PRODUITS EXPLOIT.	78 203		78 203	71 870
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur Ammo., provisions, transferts de cha	arges		4 301	1 694
Collectes				
Cotisations			206 570	128 538
Autres produits			11 061	5
	PRODUITS D'EX	PLOITATION (1)	300 136	202 107
Achats de marchandises (avec droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières, autres approvision				
Variation de stock (matières premières, approvis	ionnements)			
Autres achats et charges externes (2)			77 607	87 443
Impôts, taxes et versements assimilés			358	1 539
Salaires et traitements			71 692	61 348
Charges sociales DOTATIONS D'EXPLOITATION			27 908	39 863
Sur immobilisations : dotations aux amortissemen	nte		1 614	194
Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux provisions	11.5		1014	134
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risque et ch. Dot. aux prov.				
Autres charges			4	2
•	CHARGES D'EX	PLOITATION (3)	179 183	190 390
		'EXPLOITATION	120 953	11 718
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (4)				
Produits autres valeurs mobilières, créances actif	f immo. (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)			514	581
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts	charges			
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
	PRODUI	TS FINANCIERS	514	581
Dotations financières amortissements, provisions				
Intérêts et charges assimilées (5)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.				
		S FINANCIERES		
	RESUL	TAT FINANCIER	514	581
RE	ESULTAT COURANT	AVANT IMPOTS	121 466	12 299



Compte de résultat (suite) association

Rubriques		31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, transferts de charges			
PRODUITS EXCEPTIO	NNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements, provisions			
CHARGES EXCEPTIONS	IELLES		
RESULTAT EXCEPTION			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Engagement à réaliser sur ressources affectées			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRO	ODUITS	300 649	202 689
TOTAL DES CH		179 183	190 390
EXCEDENT OU	DEFICIT	121 466	12 299
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) Dont redevances sur crédit-bail mobilier			
Dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) Dont produits concernant des entreprises liées			
(5) Dont intérêts concernant des entreprises liées			
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Ressources			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL PR	ODUITS		
Emplois			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Prestations			
Personnel bénévole			

TOTAL CHARGES



SYNOFDES Declaration au 31/12/2019

Annexes au bilan et au compte de résultat

Les chiffres clés du bilan de l'exercice clos le 31/12/2019 sont :

Total du bilan : 304 341 € Total des charges : 179 183 € Total des produits : 300 649 €

Résultat de l'exercice : 121 466 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 2 juillet 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été élaborés dans le respect du règlement 2018-07 du 10 décembre 2018 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

L'association applique le règlement CRC 2004-06 du 23 novembre 2004.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

SYNOFDES Declaration au 31/12/2019

Logiciels	1 an
Matériel de bureau	1 an
Matériel informatique	3 à 5 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Non significatif

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire de certaines créances est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions règlementées figurant au bilan comprennent

NEANT

Evènements postérieurs

Conformément aux dispositions de l'article L833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels du SYNOFDES au 31/12/2019 ont été arrêté sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les différents décrets arrêtés par le Gouvernement depuis de 12 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 (fermeture des lieux de rassemblement, mesures de confinement...) auront un impact significatif sur l'activité 2020.

Dans un contexte évolutif de crise sanitaire exceptionnelle, nous ne sommes pas en mesure, à date, de chiffrer ces impacts sur l'activité et les incidences financières. La Gouvernance du Syndicat suit l'évolution de la situation et reste attentive pour prendre toutes les mesures adéquates afin de limiter les impacts.

A la date d'arrêté des comptes, la Gouvernance n'a pas connaissance d'incertitude significative remettant en cause le principe de continuité d'exploitation.



SYNOFDES Declaration au 31/12/2019

Immobilisations

Rubriques		Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORI	ELLES			3 180
	Dont composants			
Matériel de bureau, informatique, mobilier		3 161		
IMMOBILISATIONS	CORPORELLES	3 161		
то	TAL GENERAL	3 161		3 180
Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			3 180)
Matériel de bureau, informatique, mobilier			3 161	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			3 161	
TOTAL GENERAL			6 341	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 420		1 420
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 818	194		3 011
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 818	194		3 011
TOTAL GENERAL	2 818	1 614		4 431

VEN	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
	Dotations				Reprises			Mouvements
Rubriqu	ues	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
Construct.								

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exerciceAugmentation Dotations	Fin d'exercice



Créances et dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Autres créances clients		503	503	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		199	199	
Débiteurs divers		13 829	13 829	
Charges constatées d'avance		2 040	2 040	
	TOTAL GENERAL	16 571	16 571	
ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
ETAT DES DETTES Fournisseurs et comptes rattachés	Montant brut 53 556	1 an au plus 53 556	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
			plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	53 556	53 556	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés	53 556 5 739	53 556 5 739	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 556 5 739 6 300	53 556 5 739 6 300	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres Techniciens, agents de maîteise	1	
TO [*]	AL 2	



Charges et produits constatés d'avance

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
Charges constatÚe d'avan.	2 039,76	268,27	1 771,49
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 039,76	268,27	1 771,49



Produits à recevoir

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR			
Prod.Ó recevoir.	13 829,35	66 599,26	-52 769,91
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	13 829,35	66 599,26	-52 769,91



Charges à payer

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
CHARGES A PAYER			
Frs Achats biens ou pr.	2 460,00	1 224,00	1 236,00
Charges Ó payer.	804,64	10 140,03	-9 335,39
Dettes provis./congÚs pa.	5 738,90	997,20	4 741,70
Charges soc./congÚs Ó pa.	2 141,49	433,02	1 708,47
Autres charges soc.Ó pay.		850,00	-850,00
TOTAL CHARGES A PAYER	11 145,03	13 644,25	-2 499,22

